

**MAIRIE DE MEZILHAC**  
**07530**

Tél/Fax : 04 75 38 77 26

Courriel : [mezilhac.mairie@orange.fr](mailto:mezilhac.mairie@orange.fr)

**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 7 septembre 2018**

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

René ETIENNE, Guy FAURE, Danièle MATHON, Marie-José SOLE GIRAUD, Jacky SOUBEYRAND, Hyacinthe TARIOT, Baptiste TEYSSIER, Joël MATHON, Josiane MEDICO,

Absente excusée : Michèle SEVEYRAC

Conseiller en exercice : 10      Présents : 09      Votants : 9

Président de Séance : J.SOUBEYRAND

Secrétaire de séance : M-J SOLE-GIRAUD.

1° Délibération fixant abonnement assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Abonnement assainissement : 65 €.

2° Délibération autorisant le Maire à payer la location du terrain servant de parking pour le marché de la myrtille pour 2018 soit 75 €.

3° Délibération autorisant le Maire à instaurer la procédure d'autorisation de changement d'usage des locaux destinés à l'habitation.

4° Délibération fixant la participation au titre de l'aide aux dépenses de cantine des enfants scolarisés dans les écoles en maternelle et en primaire.

Pour l'année scolaire 2017-2018 la subvention allouée est de 1.70 € par repas et par enfant.

5° Délibération approuvant modifications des statuts de la C.C.B.A. pour exercice à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la compétence « lieu d'accueil enfants parents (LAEP) et Ludothèque.

6° Délibération approuvant le rapport d'activités du service public d'assainissement non collectif au titre de 2017,

7° Délibération approuvant rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés au titre de 2017,

8° Délibération portant transfert de la compétence éclairage public de la commune au profit du SDE07.

9° Délibération fixant divers subventions :

15 € versés par enfant scolarisé aux associations des parents d'élèves des écoles (maternelle, primaire, collège),

55 € Pour fondation du Patrimoine 27 bd Antoine de ST Exupery 69 009 LYON

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Divers :

Point financier

Les dépenses et recettes sont conformes au 31/08/2018 au budget prévisionnel.

Entreprises retenues : Pose panneaux adressage communal entreprises Bois

Conception d'un panneau pour le col entreprise BURRIAL

La séance est close à 20h30.

Tableau mairie    2) Tableau hameau de Sardiges 3) site internet commune

Affiché ce jour dimanche 9 septembre 2018

LE MAIRE DE MEZILHAC JACKY SOUBEYRAND



**PS : TOUTES LES DELIBERATIONS SONT A VOTRE DISPOSITION AUX HEURES D OUVERTURE DE SECRETARIAT DE MAIRIE.**